

ISAURE

MALEMORT-DU-COMTAT

La nouvelle station d'épuration opérationnelle

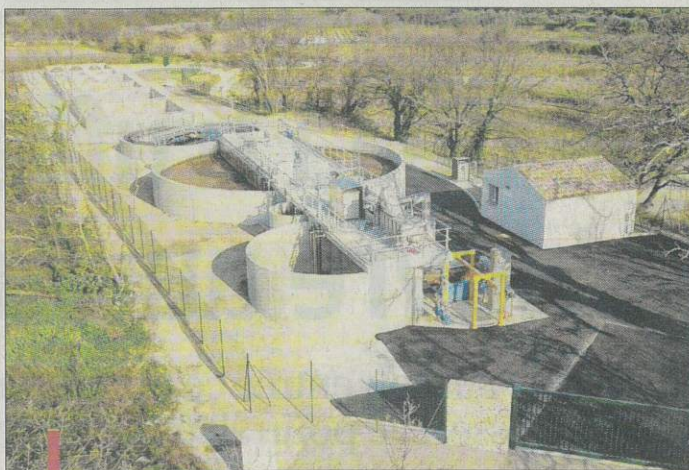
l'ancienne station d'épuration présentait de trop nombreux dysfonctionnements liés à la vétusté des outillages et équipements, à la saturation hydraulique, à la difficulté de sécher et de déshydrater les boues sur les lits de séchage en hiver.

En février 2019, le préfet avait demandé au syndicat intercommunal de la région Ventoux de mettre en œuvre le système d'assainissement avant juillet 2022, c'est ce qui a été fait.

Le 17 mai 2022, il y avait foule mercredi matin pour l'inauguration de la nouvelle station d'épuration, chef-lieu de la Gardiole.

Le maire Ghislain Roux et Jérôme Boulet, président du Syndicat Intercommunal du Rhône Ventoux avaient été accompagnés par le sous-préfet de Carpentras François, toutes les entreprises qui ont participé autour de ce projet durant ces deux ans. Étaient également présents, les maires de St Julien, Beaumont-du-Ventoux, Blauvac, Villes-sur-Audoubert et vices présidents du Syndicat.

La nouvelle station d'épuration est dimensionnée pour traiter la pollution générée par près de 1900 habitants. Elle a été réalisée par le Syndicat Intercommunal du Rhône Méditerranéen avec des expertises de Génie Civil MEP et VRD Midi Méditerranéen. Le cabinet Merlin comme maître d'œuvre. L'exploitation est assurée par Suez dans le cadre de leur contrat de délégation de service public. Le coût de



La nouvelle station d'épuration a été inaugurée mercredi.

/PHOTOS DR & L.E.



l'opération s'élève à 1,7 million d'euros financé à près de 600 000 € par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Des normes de qualité à respecter

Un plan d'actions a été défini et la nouvelle station d'épuration a fait l'objet d'une autorisation préfectorale fixant les

normes de qualité à respecter pour préserver le bon état écologique du milieu récepteur. L'avantage de ce système est de ne pas consommer d'énergie, contrairement à une filière mécanisée, de ne pas consommer de produits chimiques pour le conditionnement des boues avant le traitement sur une filière mécanique et de diminuer

le trafic routier nécessaire à l'évacuation des boues...

Les boues sont stockées dans les lits jusqu'à hauteur de 1,5m avant d'être évacuées en filière de compostage, avec une fréquence comprise entre 5 et 10 ans. L'installation dispose d'une unité de production d'eau industrielle produite à partir de l'eau traitée et utilisée à différents niveaux de la station permettant une économie de plus de 3000 m³ d'eau potable/an. Enfin, cette installation dispose aussi d'un bassin d'orage de 150m³ permettant de stocker le sur-débit de pluie sur une durée de 24h. Cet ouvrage permet d'éviter le rejet au milieu naturel les sur-débites et ainsi de dégrader sa qualité écologique.

Le sous-préfet s'est dit ravi du respect des injonctions. Précisant que l'ancienne station avait plus de 50 ans alors que la durée de vie d'un tel ouvrage est d'environ 30 ans. *"L'importance des enjeux a été pris en compte pour la protection de l'environnement, un soin particulier a été apporté pour intégrer, au niveau architectural, la station dans son environnement agricole. De plus, il faut savoir s'adapter à la population qui évolue constamment qu'elle soit permanente ou secondaire. Les enjeux concernant l'économie de l'eau sont très importants, l'eau est précieuse et n'est pas infinie, il faut savoir l'apprécier et l'utiliser à bon escient pour l'avenir de notre région..."*